

« pour », *tače* « après », etc., qui ont été transcrites non-russifiées dans certains passages du *Sbornik* ¹.

Egalement, « *La loi de justice des hommes* » et « *Les postilles* » de Grégoire le Grand ont été écrits et traduits en Grande Moravie, à juger d'après le substratum de la langue qui a été prouvé — par certains bohémisants, tels I. Vašica ² ou Fr. Mareš ³ — être morave.

De même le substratum de la langue des versions slaves de FdV conservées à Prague et à Moscou, est *roman*. Expliquer ce substratum constitue un problème plus complexe, car il provient tout autant de l'original italien que de la version roumaine. Le chercheur doit donc opérer avec beaucoup de prudence et de discernement critique, d'autant plus que certains roumanismes pourraient s'expliquer aussi par la langue des copistes du XVII^e siècle et même du commencement du XVIII^e siècle quand la langue slavonne était déjà moins bien connue, étant devenue une langue incorrecte, analytique et d'une rédaction de pensée à la roumaine.

En ce qui nous concerne, nous avons effectué notre recherche en comparant toutes les versions slavo-roumaines avec l'original italien et les versions grecques, en nous efforçant d'y détecter les roumanismes qui, dans la partie slave, proviennent de l'ancienne traduction en roumain, confirmée par la présence de ces *roumanismes*, des *amplifications*, des *omissions*, des cas de *corruptella*, etc.

Nous avons constaté, dans la morphologie de la langue utilisée par les versions slaves traduites du roumain, que le futur analytique et le conditionnel s'expriment parfois par les verbes copulatifs *habere-imati* et *volere-chošeti*, suivis de l'infinitif. C'est là une loi tout particulière aux langues romanes ⁴, que l'on retrouve aussi — mais néanmoins quelque peu affaiblie — dans les langues balkaniques ⁵. Ex. : « *Altii il vor milui* » — *inii chotjat pomilovati* (D'autres en auront pitié) ; ou : « *El va striga* » — *chošet vzkliknuli* (il clamera). En slave, les verbes étant perfectifs et préfixés, il aurait suffi de *vzkliknet* et de *pomilovajot*. Pour le vieux roumain, le futur caractéristique était celui exprimé par *habeo* suivi de l'infinitif. Ex. : « *are a veni* », « *va veni* » (il, elle viendra) (CC¹ 180) ; « *avem a-l uita* », « *il vom uita* » (nous l'oublierons) ⁶.

On retrouve un calque de ce futur aussi dans les versions slaves : *myže ego kako imamy zabyvati* (ms. 4620). Mais une action future pouvait aussi être exprimée par l'imparfait modal du verbe *volere* et l'infinitif : « *care vrea să se nască — a se naște* » — *iže chotjaše roditi se* (ms. 4620 de l'Acad. de la R.S. de R., f. 493), ou encore, plus archaïquement, par le verbe *esse* avec l'infinitif.

¹ P. Olteanu, *Contribuții la studiul literaturii omiletice în vechile literaturi bulgară și română*, tiré-à-part de « *Romanoslavica* », XIV, 1968, p. 306—341.

² I. Vašica, *Jazyková povaha Zakona sudného lidem*, « *Slavia* », XXVII, 1958, p. 521—538. Voir aussi : *Literární památky epochy Velkomoravské*, Prague, 1966, p. 71 u.

³ Fr. Mareš, *Česká redakce církevní slovanštiny v světle Besěd Rehořa Veliého*, « *Slavia* », XXXII, Prague, 1963, p. 417—451.

⁴ N. Titova, *O problemă litigioasă a morfologiei istorice românești : originea condiționalului*, SCL, 1959, nr. 4, p. 561—571.

⁵ B. Koneski, *Istorijska na makedonskiot jazik*, Skoplje, 1965, p. 172.

⁶ O. Densusianu, *Istoria limbii române*, II, Bucarest, 1961, p. 146.